

Favoriser le développement économique et l'attractivité de l'agglomération grenobloise

1 Diagnostic et enjeux pour le territoire

Un développement basé sur des atouts en partie exogènes

- La très grande dépendance vis-à-vis de la recherche publique est clairement confirmée. Il reste à mieux caractériser :
 - le poids et le rôle d'entraînement de la recherche publique et privée,
 - le degré de dépendance vis-à-vis de l'argent public injecté dans le secteur de la recherche,
 - il faut mieux connaître et suivre les parcours des diplômés grenoblois (ingénieurs et doctorats scientifiques).
- Les secteurs des hautes technologies sont représentés par de très grands établissements.
- Grenoble est fortement concurrencée par d'autres agglomérations sur le plan du taux d'innovation et du dynamisme de création d'entreprises.

L'université joue un rôle décisif dans le positionnement de l'agglomération sur les fonctions urbaines supérieures

- La fonction universitaire constitue à l'évidence un point fort décisif pour l'agglomération.
- Par ailleurs, Grenoble dispose de certains atouts en matière d'activités culturelles (orchestre, musée de peinture) sans que sa position relative par rapport à d'autres agglomérations de taille comparable soit exceptionnelle.
- En revanche, au plan de l'organisation de grands événements, de foires, salons et congrès, Grenoble occupe une place médiane.

Mieux apprécier les forces et faiblesses du modèle technopolitain et les risques d'enrayement ou de banalisation

- Le modèle grenoblois est un système métropolitain incomplet, fortement tourné vers les emplois à fort contenu scientifique et technologique. Il fonctionne comme un modèle technopolitain (fonctions stratégiques dans le domaine des hautes technologies), encore marqué par la prégnance de l'industrie (près de 35 000 emplois début 2000), et fortement créateur d'emplois de service à la population.
- La métropole grenobloise se caractérise par une capacité à créer de l'emploi privé y compris dans des secteurs à faible valeur ajoutée (entre 1990 et 1999) mais comment cela évoluera-t-il dans l'hypothèse d'un essoufflement de la dynamique résidentielle (accroissement démographique limité au solde naturel) ?

- Un enrayement de l'attractivité universitaire et/ou technopolitaine et un affaiblissement des financements publics de la recherche auraient des répercussions très accentuées sur l'évolution de l'emploi.
- Plusieurs risques doivent donc être pris en compte et mieux caractérisés :
 - les éventuels freins au développement liés aux problèmes de renouvellement du tissu économique (migrations résidentielles des entreprises dans et hors la RUG et adéquation de l'offre foncière et immobilière aux besoins rapidement changeants des entreprises en rapide croissance selon les phases de leur développement),
 - la mobilité ou non des décideurs et des personnes-clés (chercheurs...), les risques et les opportunités liés à la pyramide des âges de ces catégories.
 - l'impact de la fiscalité et des subventions publiques et aides diverses à l'implantation et au développement des entreprises,
 - les limites liées aux manques de service de haut niveau (financiers, juridiques, marketing-publicité...).
- Par ailleurs il faut étudier les risques de déconnexion entre la vitalité économique (production de valeur ajoutée) et la création d'emploi et leurs conséquences sur l'équilibre social de l'agglomération : dans quelle mesure le développement économique fournit-il de l'emploi pour tous ?

Mettre en évidence les facteurs non économiques de l'attractivité grenobloise (en atouts mais aussi en menaces)

- Les communications avec l'extérieur sont de qualité très moyenne :
 - les aéroports internationaux proches (Lyon Saint-Exupéry et Genève Cointrin) offrent des liaisons limitées,
 - les liaisons ferroviaires vers Saint-Exupéry, Lyon et Paris offrent des temps de parcours médiocres,
 - les autres liaisons ferroviaires (façade méditerranéenne via Valence, Italie et Suisse via le sillon alpin) sont très déficientes en raison de la vétusté des infrastructures (lignes non électrifiées, parfois à voie unique),
 - le maillage du réseau routier rapide est relativement satisfaisant (à l'exception de la liaison avec Sisteron et de l'accès au secteur touristique de l'Oisans et à Briançon par la RN 90).

Il faut donc évaluer jusqu'où cette situation pénalise le développement et le rayonnement grenoblois, dans un contexte où le positionnement d'autres territoires concurrents (Marseille et Aix-en-Provence) s'est fortement amélioré.

Face à ces enjeux, les projets d'ores et déjà programmés (contrat de plan, liaison Lyon – Turin, décision ministérielle sur Grenoble – Sisteron) n'offrent de solutions satisfaisantes que sur certains points (électrification vers Chambéry et Valence avec raccordement direct sur la ligne TGV méditerranée, réduction légère du temps de parcours ferroviaire vers Lyon, liaison routière améliorée vers Sisteron).

- Il faut déterminer si les facteurs d'entraînement très positifs de la recherche resteront à l'avenir plus forts que les handicaps relatifs à la taille moyenne de l'agglomération grenobloise, à son enclavement relatif et à ses dépendances vis-à-vis de centres de décision extérieurs.
- Il faut évaluer le rôle de l'identité et de l'image alpines dans l'attractivité de l'agglomération grenobloise.
 - l'image alpine profite depuis plusieurs décennies au rayonnement et à la capacité d'attraction de la région grenobloise...
 - ...mais elle reste trop peu exploitée pour développer des facteurs de développement endogènes (valorisation réelle du rapport à la montagne, développement du tourisme, nouvelles activités économiques).

– Il faut mieux caractériser les risques que font peser les difficultés de fonctionnement interne (déplacements internes, disponibilité et coûts fonciers => analyse comparative à faire avec les autres agglomérations), la prégnance forte des risques et la pollution de l'air sur l'attractivité grenobloise.

2. Orientations pour l'action publique

Fixer les grands axes de la vocation grenobloise

– Le projet d'agglomération doit être l'occasion d'affiner le choix d'une stratégie métropolitaine en liaison avec les autres acteurs publics et avec les acteurs économiques. Il s'agit de construire une offre publique d'orientation :

- faut-il renforcer la spécialisation de vocation autour du modèle technopolitain en valorisant tous les atouts endogènes de la métropole ?
- faut-il privilégier la recherche d'un modèle de développement plus complet en faisant une place importante à l'avenir de l'industrie, au développement d'autres fonctions stratégiques métropolitaines – services supérieurs aux entreprises, au développement de l'économie touristique, à l'accueil de grands événements ?

– Si l'agglomération grenobloise veut développer ses fonctions de technopole, elle ne pourra le faire que si elle reste connectée aux réseaux de communication dans des conditions compétitives par rapport à d'autres territoires potentiellement concurrents.

Cette compétitivité ne pourra s'affirmer sur le long terme que si, au delà de tous les efforts entrepris pour développer l'attractivité de l'agglomération elle-même, les synergies se renforcent avec les autres agglomérations proches (et notamment la région lyonnaise), afin de rendre facilement accessible des ressources qu'une agglomération de la taille de Grenoble ne peut offrir seule.

Il est donc vital pour l'agglomération d'affirmer une position claire et forte sur les problèmes de communication avec l'extérieur :

- obtenir des engagements de l'Etat et de RFF pour améliorer les temps de parcours ferroviaires vers Lyon (45 minutes), Saint-Exupéry (30 minutes), Paris (2 heures et 30 minutes) à l'horizon 10 ans au delà des décisions acquises (raccordement à la ligne TGV à Saint-André le Gaz). Cela passe notamment par une liaison directe pour les TGV entre la plaine de l'Isère au niveau de Moirans et la plaine de Bièvre en direction de Saint-André le Gaz, ainsi que par la préservation des possibilités d'utilisation pour les voyageurs du tunnel sous Chartreuse au droit de Chapareillan dans le cadre de la ligne Lyon – Turin ;
- mettre en œuvre les décisions prises concernant la modernisation des lignes vers Valence (avec raccordement direct à la voie TGV Méditerranée) et Montmélian (avec raccordement à la voie mixte fret-voyageurs Lyon – Turin), ainsi qu'en ce qui concerne la liaison routière vers Sisteron et l'Oisans ;
- favoriser le développement de l'aéroport de Saint-Exupéry en matière de liaisons intercontinentales régulières vers les grands pôles économiques mondiaux (Amérique du nord, Asie). Dans ce cadre, le rôle de l'aéroport de Saint-Geoirs doit être conforté pour les liaisons nationales et les périodes de fort trafic (« charters des neiges ») en articulation avec Saint-Exupéry ;

- réaliser rapidement le TGV Rhin-Rhône.
- L'agglomération grenobloise affirme que sa cohésion sociale doit être un élément constitutif de son développement économique : les richesses créées doivent profiter à tous notamment par la création d'emplois de tous niveaux de qualification.
- Examiner les implications d'une stratégie « ville de montagne » sur le choix de vocation et sur les stratégies de partenariats (par exemple : événements spécifiques, valorisation du lien avec les PNR et les montagnes : les premiers « équipements métropolitains de rayonnement » pour l'agglomération ?).

En fonction des choix déterminer les stratégies d'alliance

- Les stratégies d'alliance et de complémentarité :
- avec l'aire métropolitaine de Lyon,
 - avec les villes du sillon alpin français et genevois,
 - vers la façade méditerranéenne.
- Les stratégies de recherche d'autonomie (pour capter certaines fonctions stratégiques).

Renforcer le partenariat public-privé

- Renforcer l'effectivité des liens recherche publique / recherche privée et des liens recherche / industrie,
- mettre en œuvre des stratégies de chaînage (recherche, conception, formation, événementiel, information),
- conduire une stratégie fortement appuyée sur les atouts que constitue la présence de grands centres de recherche publique sans accroître la dépendance vis-à-vis des grandes institutions de recherche et des gros établissements privés,
- définir avec les entreprises et les acteurs concernés une politique de l'emploi, (qui devra également intégrer l'insertion des populations les moins qualifiées) dans une optique de gestion prévisionnelle des emplois et compétences :
- prospective partagée sur l'évolution des besoins,
 - développement des services de proximité et de l'emploi à domicile,
 - évaluation de l'impact des TIC et des mesures à prendre pour les anticiper,
 - validation des acquis professionnels,
 - développement de l'esprit d'entreprise et des initiatives collectives,
 - diversification des emplois occupés par les femmes.

Quelle utilisation des leviers de la puissance publique ?

- Apprécier les besoins de confortement université, recherche, technopole et développement économique : au-delà d'actions engagées (filières, MINATEC, GRAIN...) tire-t-on parti de toutes les potentialités du territoire en terme d'action et d'animation du milieu (événementiel, salons, congrès notamment) ?
- Conduire un questionnaire sur les équipements métropolitains de rayonnement (grands équipements, université-recherche, centre de congrès et d'exposition, culture...) : bilan qualitatif et quantitatif en regard des ambitions que l'on se donne...
- ... puis contribuer de manière ciblée à la production « d'équipements et d'infrastructures économiques ».
- Elargir les partenariats avec l'université (pas uniquement dans les domaines scientifiques « dures »).